



REVUE DE PRESSE

Mardi 19 septembre 2017



Le salarié français absent 17 jours par an

Un taux d'absentéisme stable

4,59%
en 2016

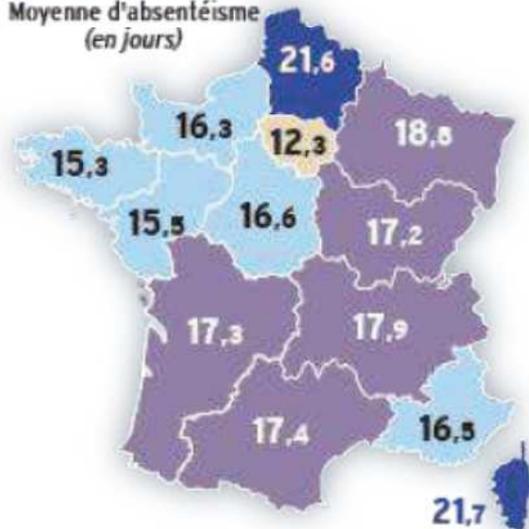
4,55%
en 2015

L'absentéisme des salariés du privé reste stable.

Mais des écarts importants existent selon les secteurs, l'âge et les régions.

Fortes disparités selon les régions

Moyenne d'absentéisme
(en jours)



Services et santé, secteurs les plus touchés

Services



20 jours

Santé



18,4 jours

Commerce



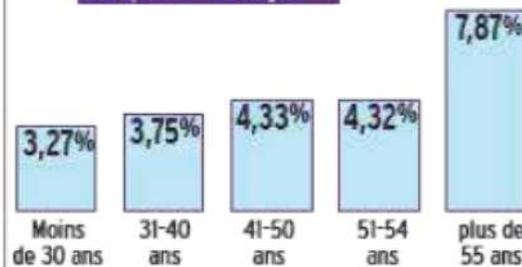
15,7 jours

Industrie-BTP



12,5 jours

Le poids de l'âge



Les femmes plus absentes



Enquête réalisée par le groupe de conseil Ayming en partenariat avec AG2R La Mondiale auprès de 82.000 entreprises employant 1.172.580 salariés du secteur privé.

INFOGRAPHIE CL

Chaque rentrée pour le préfet

Migrants

«Il y a du trafic derrière tout ça»

Treize Irakiens et Iraniens découverts dans un poids lourd il y a dix jours à Barbezieux après signalement. Et encore des migrants trouvés dans un camion lors d'un banal contrôle routier la semaine dernière à La Couronne. Rebelote quelques jours plus tard, cette fois à Champniers et sur signalement du chauffeur. À chaque fois, les forces de l'ordre se sont retrouvées face à des migrants, presque toujours kurdes, qui n'avaient qu'un but: rejoindre Calais et l'Angleterre. Les premiers étaient montés dans un camion frigorifique en Espagne. Les deuxièmes à Toulouse. Les troisièmes à Paris et se sont retrouvés dans un camion allant dans le mauvais sens. «Tous refusent de demander l'asile en France. Ce qu'ils veulent, c'est aller à Calais et en Angleterre. On n'a donc

d'autre choix que de leur demander de quitter le territoire par leurs propres moyens», explique Pierre N'Gahane, le préfet, qui confesse: «Manifestement, il y a aussi du trafic derrière tout ça.» Parallèlement, le dispositif d'accueil et d'orientation mis en place dans le département pour faire face à la crise des migrants est «plus fluide». «Il y a plus de turnover. Mais sur les 175 personnes accueillies aujourd'hui, 82 ne devraient plus y être, dont 40 qui ont obtenu l'asile et pour qui nous recherchons une solution durable.» Dix sont en attente d'expulsion et 32 dépendent du dispositif de Dublin, c'est-à-dire qu'ils doivent retourner dans le pays où ils avaient tenté d'obtenir l'asile une première fois avant de prendre clandestinement la route de l'Angleterre.



Pierre N'Gahane, préfet de la Charente: «La sécurité est la première priorité fixée par le président de la République aux préfets.» Photo archives Majid Bouzzit

Contrats aidés

«Les 82 CIE, c'est terminé»

«Les associations de Charente doivent intégrer les contrats aidés ne peuvent plus être des supports sur lesquels s'appuyer pour fonctionner.» Pierre N'Gahane a entendu la colère du monde associatif mais il l'a dit hier avec fermeté: il va se conformer aux directives du gouvernement. Parce que le dispositif, dit Paris, est «coûteux et peu efficace». Et parce que, renchérit le préfet, il y a bien une incongruité à «proposer d'année en année des contrats précaires à des gens pour leur demander de venir en aide à d'autres gens en situation précaire». Pourtant, il reconnaît lui-même avoir poussé le dispositif en début d'année: «On ne nous retenait pas. Ici, nous étions à 140% de taux de renouvellement.» Ce qui explique que les deux tiers de l'enveloppe budgétaire allouée aux contrats aidés ont été

consommés dès le mois de mai. Les chiffres: la Charente compte aujourd'hui un peu plus de 1 300 contrats aidés. Parmi eux, 748 arriveront à échéance à la fin de cette année. «Pour les 82 employés au titre du CIE [le contrat initiative emploi, NDLR], les choses sont claires: c'est terminé», confirme Pierre N'Gahane. Les autres? Les 129 emplois d'avenir seront maintenus. Mais parmi les 537 CAE, il va y avoir de la casse. L'État promet des rendez-vous individuels. Mais il annonce d'emblée ses priorités: privilégier les postes d'assistant de vie scolaire (AVS), les personnels employés sur des missions d'aide d'urgence médico-sociale ou sur les dispositifs d'aides aux personnes au RSA. «J'y ajoute les contrats aidés sur des postes en périscolaire en milieu rural et ceux pourvus pour l'aide aux personnes handicapées et âgées.»

Gens du voyage

«Aux élus d'être au carré»

Deux cents places pour les caravanes. Plusieurs dizaines de milliers d'euros d'aménagement. Xavier Czerwinski, le secrétaire général de la préfecture, le confirme, l'agglo d'Angoulême aura bientôt son aire de grand passage pour les gens du voyage. Mine de rien, c'est l'épilogue (pour la partie angoumoisine) d'un dossier qui a occupé et préoccupé plusieurs préfets ces quinze dernières années. «On est quand même sur une obligation actée par la loi selon des textes vieux de dix-sept et vingt-sept ans», lâche le représentant de l'État. Pierre N'Gahane préfère ne pas préciser le lieu exact qui a été choisi pour accueillir les grands convois de voyageurs. D'autres ont vendu la mèche: il s'agit d'un site privé à la limite de Rouillet et de Saint-Estèphe, en parallèle de la RN 10, sur la route de Barbezieux. Aux dernières nouvelles, l'Agglo est

encore en discussion avec le propriétaire de la parcelle. Le coût élevé d'une telle installation? Xavier Czerwinski la relativise en rappelant: «Quand des caravanes s'installent illégalement sur un terrain de foot, le prix d'une pelouse à refaire pour la municipalité, c'est 15 000 euros.» Reste à régler le problème de l'autre aire de grand passage de Charente (obligatoire également): dans le secteur de Grand Cognac. Et là, l'affaire est au point mort, regrette le préfet. «Aux élus de prendre leurs responsabilités», lâche Pierre N'Gahane, qui menace la collectivité de «pénalités» si elle n'enclenche pas la machine. Le préfet prévient les élus: si jamais ils envisagent de le solliciter à l'annonce de l'arrivée d'un convoi de voyageurs, ce sera non: «Tant que la Charente n'est pas au carré, hors de question d'engager la force publique.»

Terrorisme

«Quinze surveillances actives»

Encore deux perquisitions administratives depuis le début de l'année 2017. On est loin des matins brûlants post-Bataclan et des débuts de l'état d'urgence. Mais en Charente comme ailleurs, les perquisitions administratives se poursuivent, rappelant que «la menace est réelle et constante». «À chaque fois qu'il y aura lieu de lever un doute, nous serons amenés à faire des perquisitions administratives», prévient Pierre N'Gahane. En Charente, un état-major de sécurité se réunit tous les quinze jours pour faire un point sur la situation, «croiser les fichiers et les renseignements». Dans le département, «une trentaine de personnes fait l'objet

d'un signalement, dont quinze sont en file active». «Certains sont fichés au Fichier des signalements pour la prévention de la radicalisation à caractère terroriste», décrit le préfet qui tord le cou à une rumeur véhiculée l'an passé, notamment par le FN: «Il y a très très peu de fichés S dans le département.» Le 1^{er} novembre, la France sortira de l'état d'urgence. «Mais nous aurons alors un arsenal législatif qui nous permettra de continuer à travailler sur ce sujet efficacement. Lutter contre le terrorisme, c'est une exigence forte et nos concitoyens y sont désormais habitués: les dispositifs anti-voiture-bélier, par exemple, sont désormais entrés dans les mœurs.»

Eau

«La situation devient tendue»

«Les pluies actuelles ne sont pas en mesure de réalimenter la Charente. On commence à se poser des questions sur l'eau potable.» L'été pluvieux n'a pas réussi à combler le déficit pluviométrique qui a touché le département de juillet 2016 à juin 2017. Barrages en berne, cours d'eau à sec, Charente qui fait grise mine et nappes phréatiques qui donnent des signes de fragilité. S'il n'a pas signé d'arrêtés de restriction de l'usage de l'eau potable cet été, le préfet appelle toutefois à «la vigilance». «Sur certaines zones, la situation devient tendue.» Pas question de gaspiller l'eau, en particulier dans le Castelnoyen où la situation est tendue mais pas encore «alarmiste». «Ce sont les élus qui nous ont

alertés», indique Pierre N'Gahane. Dès le printemps, il a réduit le robinet de l'irrigation. «Nous étions dans une situation particulière. En déficit dès le mois d'avril, avec des barrages remplis à seulement 50%.» Depuis, rien ne s'est arrangé. Lavaud et Mas-Chaban ont été mis à contribution tout l'été, à hauteur d'un mètre cube par seconde, pour soutenir le débit de la Charente. Aujourd'hui, ils sont au plus bas. Si plusieurs captages sont sous haute surveillance, la préfecture et l'Agence régionale de santé appellent les Charentais à réduire les lavages de voitures, de trottoirs, à oublier temporairement l'arrosage des pelouses et terrains de sport. Tout en croisant les doigts pour que l'hiver soit pluvieux.

71Bis

Une Cognanaise culottée

■ Élise Keita et son amie Perrine Dufourcq revisitent le pyjama et la chemise de nuit ■ Après s'être lancées sur internet, elles vont ouvrir un show-room à Cognac.



Élise Keita (à droite) et Perrine Dufourcq (à gauche) ont organisé deux défilés le week-end dernier à la Fondation d'entreprise Martell. Ce sont les salariées qui ont défilé avec leurs créations. Ici, la pièce phare de la marque 71Bis: le kimono.

Photo Anne Kerjean

Julie PASQUIER
j.pasquier@charentelibre.fr

«**S**ortir en pyjama, ça a un petit côté culotté. C'est un plaisir simple.» Pour Élise Keita, la Cognanaise, et Perrine Dufourcq, la Londonnienne, c'est même devenu une habitude. Les deux jeunes femmes, qui se sont rencontrées il y a une dizaine d'années alors qu'elles travaillaient pour Kenzo, ont lancé la marque 71Bis sur internet en 2015. En partant d'un constat: «*La tenue de nuit n'a jamais été revisitée avec élégance. C'est soit de la lingerie sexy, soit le pilou-pilou... Il n'y a rien entre les deux.*»

Un créneau dans lequel ces «*mumpreneurs*» (1) – elles ont cinq filles à elles deux – se sont engouffrées en créant des vêtements confortables pour dormir, rester chez soi... et même sortir si on a envie. Leur collection s'inspire du prêt-à-porter

mais elle est pensée «*confort et élégance*». Avec «*un positionnement premium*», indique Perrine Dufourcq, alias «*Madame papier*». Compter entre 100 et 250 euros la pièce, travaillée avec «*des matières nobles et faciles d'entretien*», précise Élise Keita, la créatrice, alias «*Madame ciseaux*».

«S'inscrire localement»

Des prix élevés qui «*n'empêchent pas les gens de commander plusieurs fois*». Car les deux femmes chouchoutent leurs clientes: dans les colis, elles glissent des petits sachets de thé, des copeaux de savon pour le côté olfactif... Et répondent le plus vite possible aux demandes. Parties avec quatre modèles, elles comptent aujourd'hui une vingtaine de pièces différentes. Leur marque de fabrique, c'est le kimono «*qui va aussi bien au club des tout nus qu'au club des frileuses*», sourit Élise Keita. Pour la confection, les

”

On n'en vit pas encore. On paye nos couturières, on réinjecte ce qu'on gagne pour se développer.

deux amies travaillent avec un atelier de couture en Touraine et cinq couturières indépendantes, dont deux sont installées en Charente, à Angoulême et Salles-d'Angles. «*Ce n'est pas avec un site internet qu'on se retrouve du jour au lendemain mondialement connu*», constate Perrine Dufourcq. Pour autant, leurs créations ne passent pas inaperçues. La chroniqueuse Carole Tolila a souvent porté leurs tenues dans l'émission «*Les Maternelles*». La co-

médienne Géraldine Nakache en a fait la pub sur Twitter. *Le Point* spécial Versailles les a même affichées en une quand Perrine Dufourcq était encore installée en région parisienne. Des petits coups de pouce qui ont dopé leur notoriété et leur activité. «*On n'en vit pas encore. On paye nos couturières, on réinjecte ce qu'on gagne pour se développer. On a envie de grossir, s'élargir.*» Cela va notamment passer par l'ouverture d'un show-room à la mi-octobre au 34, rue de Metz à Cognac. «*On a envie de s'inscrire localement*», assure Élise Keita, en parallèle des «*pop up store*», des boutiques éphémères qu'elles montent ici et là. Dans une librairie à Versailles, dans un magasin de robes de mariée à Nantes où elles ont organisé leur première «*pyjama party*». La consécration, ce serait que Kate Middleton s'intéresse à leur travail. Et sorte de la maternité en portant du 71Bis.

(1) Mamans entrepreneurs.

- Le collège Elisée-Mousnier de Cognac a créé une classe bilangue anglais-chinois
- Les élèves ont été initiés depuis le CM2, une première départementale.

Le chinois, c'est facile quand on a 11 ans

Marc BALTZER
m.baltzer@charentelibre.fr

Il s'étaient vingt-deux CM2, l'an dernier, à s'initier au chinois dans les écoles cognaçaises de Paul-Bert et Marie-Curie. Une heure par semaine, histoire d'y goûter sans se dégoûter.

Depuis la rentrée, seize d'entre eux sont passés aux choses sérieuses au collège Elisée-Mousnier, où ils viennent de constituer la toute première classe bilangue anglais-chinois «*de continuité*» en Charente. Ils pourront enchaîner d'ici à quatre ans, sur une seconde du même type au lycée Jean-Monnet. Avant de devenir, à 18 ans, la première génération de jeunes Charentais sortis de l'école publique avec un tel cursus, où les cours de chinois débute dès l'école élémentaire.

Si trois collèges d'Angoulême enseignent le mandarin dès la sixième depuis 2014, «*ce ne sont pas des classes bilangues de continuité, après une initiation au CM2 comme ici*», précise le principal Francis Lachaise, nommé à Elisée-Mousnier en 2015 et ravi que son établissement fasse partie du projet. Dès sa prise de poste, il avait appris la volonté de l'Éducation nationale de lancer une telle filière dans le département. «*Cognac a été repéré car il y a énormément*



Se présenter, demander son chemin, compter... Les conversations de la vie courante servent de support à l'apprentissage. Photo M. B.

d'entreprises qui travaillent avec la Chine, assure-t-il, en citant d'abord les maisons de cognac. Notre collège a été choisi parce d'autres établissements de la ville ont déjà obtenu des dispositifs récemment et que nous, au

contraire, on en a perdu quelques-uns: les quatrième et troisième européennes, la classe bilangue allemand...»

Le bon âge

Afin d'assumer cette «*mission*», le collège a fait appel à la professeure Jun Verquin-Wang, qui enseignait déjà à Angoulême et Saintes. Cette ancienne ingénieure pétrolière a notamment travaillé pour Alstom. En quittant l'industrie pour les salles de classes, «*je réalise un rêve d'enfant*», confie-t-elle face à des têtes blondes conquises par sa méthode pédagogique. Car lorsque «*Madame Verquin-Wang*» pose une question, une forêt de mains se lève et les réponses fusent. Avec un accent chinois déjà surprenant. «*La prononciation, c'est le plus délicat à acquérir*», avoue Jun Verquin-Wang, qui ne parle qu'en chinois avec ses élèves. *Mais à cet âge, cela ne pose aucune difficulté, c'est bien plus facile que pour les lycéens.*»

”
Cognac a été repéré car il y a énormément d'entreprises qui travaillent avec la Chine.

«Une langue bien financière»: des élèves curieux et motivés

Maîtriser la langue la plus parlée au monde: voilà une offre qui s'étudie sérieusement quand on est parent d'élève. Pourtant, la classe n'a pas atteint les vingt élèves prévus par le ministère. Quelques dérogations ont même été accordées pour arriver à seize participants. «*La nouveauté, peut-être ou un manque de communication ?*», s'interroge le principal Francis Lachaise. Les élèves, eux, savent pourquoi ils sont là. «*C'est une*

langue bien financière, explique Martin Peeters. Je veux travailler chez Lego et pour ça, c'est pratique... Après, c'est aussi papa et maman qui m'ont encouragé.» Lubin Dumas, lui, se voit conducteur de TGV et «*parler chinois, c'est important dans ce métier*». D'autres, comme Violette Quéré, sont attirés par la Chine éternelle. «*Je suis là pour la culture, la calligraphie... Pour le plaisir, en fait.*» La meilleure manière d'apprendre, sans doute.

D'ici au brevet, l'objectif sera de s'exprimer couramment dans des situations de la vie quotidienne. Pour cela, salive Francis Lachaise, il pourrait y avoir des échanges avec des délégations chinoises, d'entrepreneurs notamment. Ou encore les festivités du Nouvel an chinois à Poitiers, qui serviraient de support pédagogique. Autant de détails qui restent à peaufiner et dont profitera la prochaine génération de collégiens sino-philés, déjà en train de se former dans les écoles.

Cognaçais

Le foot féminin devient réalité sur le territoire

Le projet de développement du football féminin sur le Cognçais avait été lancé l'an dernier. Il avait pris corps à travers la création d'une entente entre les clubs de Merpins, Saint-Brice et l'UA Cognac, porteur du projet, pour aboutir à l'inscription en championnat de deux équipes de jeunes filles, catégories 10 à 13 ans et 14 à 17 ans. Une première pierre afin qu'elles puissent s'entraîner et jouer entre elles, pas seulement au sein des équipes de garçons, *«mais pour des débuts un peu chaotiques, on n'était pas vraiment prêts, ne cache pas Gérard Seguin, le président cognçais. On se devait de peaufiner tout ça, de solidifier les choses, c'est maintenant fait»*, se réjouit-il. Depuis hier soir, au stade Claude-Boué de Châteaubernard

et en présence de Gérard Faurie, le responsable des sports à l'agglo Grand Cognac, la signature d'une convention est venue entériner pour de bon ce projet qui voit cette Entente féminines-jeunes posséder désormais sa propre identité, ses propres couleurs, un tarif de licence identique pour toutes les joueuses issues des clubs signataires [50€, NDLR], et un logo commun qui reste encore à définir. Cerise sur le ballon, les clubs de Châteaubernard et de Javrezac ont rejoint les rangs, *«Ce qui devrait porter le nombre de joueuses à près de 25 au total»*, indique Gérard Seguin. Ces jeunes footballeuses disposeront de trois créneaux d'entraînement par semaine, mais continueront d'être affiliées à leur club d'origine.

G. B.



Présidents et représentants de Cognac, Merpins, Saint-Brice, Châteaubernard et Javrezac ont apposé leur signature au bas d'une convention qui valide la création d'une Entente féminine.

Photo G. B.



La BA 709 célèbre les As

La Base aérienne 709 de Cognac-Châteaubernard a organisé hier, une cérémonie en hommage aux As français de la Première Guerre mondiale (Photo D. Pujol). Point d'orgue de la manifestation : le passage de la Patrouille de France, en début d'après-midi, au-dessus des troupes de la base. Les Alpha Jet avaient déjà assuré le spectacle, la veille à Angoulême, pour le Circuit des Remparts. À l'issue de la cérémonie militaire, une photo de l'ensemble des aviateurs et d'un avion, disposés de façon à dessiner les mots «BA 709 LES AS» a été réalisée.

■ CHÂTEAUBERNARD

L'heure du conte à la médiathèque demain. La médiathèque invite les enfants dès 4 ans, à venir découvrir les charmes de l'automne au fil des pages des livres, demain à 15 heures. Animation gratuite sur inscription au 05 45 32 76 76.

Raby-Barboteau: l'association déboutée par le Conseil d'État

Après le tribunal administratif de Poitiers, c'est au tour du Conseil d'État de rejeter la demande de l'association gérante de la maison de retraite Raby-Barboteau, à Segonzac. Nouvelle étape dans la procédure judiciaire qui oppose l'association à la mairie, qui a décidé de confier, fin 2016, la gestion et l'exploitation de l'Ehpad à la société privée Philogeris, via une délégation de service public. Une décision qui a pris effet au 1^{er} février. Devant le tribunal administratif, l'association avait réclamé la suspension de l'exécution de cette délégation de service public. Demande rejetée le 15 juin dernier. Dans la foulée, l'association a donc saisi le Conseil d'État, en soutenant notamment que le juge des référés du tribunal administratif de Poitiers avait «*entaché son ordonnance d'irrégularité en ne mentionnant pas tous les mémoires et pièces produits*» et que son ordonnance n'était pas «*suffisamment motivée*». Pour l'association, il y a urgence à ce que soit suspendue la délégation de service public, la maison de retraite étant privée «*de dotations indispensables à son fonctionnement et aux soins prodigués aux pensionnaires*».



L'association s'était mobilisée en fin d'année dernière pour garder la gestion de l'établissement.

Photo archives CL

Pas suffisant, selon le Conseil d'État, qui a rendu sa décision le 15 septembre et rejette le pourvoi. Depuis le début du conflit, Véronique Marendat, maire de Segonzac et Yann Reboullé, le directeur de Philogeris, assurent que l'établissement fonctionne bien et que les résidents sont «*accueillis comme avant*». Reste que les dotations de la Caisse primaire d'assurance-maladie (CPAM) et du Département, sont toujours attribuées à l'association qui gérait la maison de retraite Raby-Barboteau depuis 1977.

Cet après-midi



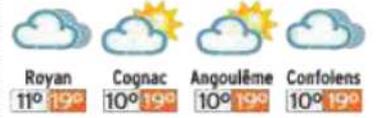
Mercredi



Judi



Vendredi



Samedi



Dimanche



Lundi



Belles éclaircies

Le soleil se montre généreux, malgré le développement de petits nuages blancs, mais l'atmosphère reste fraîche pour la saison. Le vent est généralement modéré de Nord-Ouest, un peu plus sensible sur la côte.

Hulot repatine la prime à la casse

Mesure après mesure, le « plan climat » dévoilé par Nicolas Hulot prend forme. Dans la foulée du projet de loi sur la fin de la production d'hydrocarbures à l'horizon 2040, le ministre de la Transition écologique a dégainé quatre propositions dans le fil d'un entretien accordé hier à « Libération ».

La plus spectaculaire est relative à la prime à la casse, un dispositif qui a connu plusieurs variantes depuis les « balladrettes » (1994-1995) et les « jupettes » (1995-1996). Il s'agissait des premiers systèmes de primes mis en œuvre pour envoyer au cimetière les épaves du parc automobile français.

C'est la prime à la conversion des véhicules que souhaite réformer Nicolas Hulot. Jusque-là, les ménages non-imposables pouvaient bénéficier d'une aide spécifique de 500 euros ou de 1 000 euros pour mettre à la casse leur vieille voiture. Il leur fallait pour ce faire acheter un véhicule « vertueux » de classe Euro 5 (500 euros) ou Euro 6 (1 000 euros).

Selon le ministre, les Français qui possèdent un diesel antérieur à 2001 ou une essence d'avant 1997 seront dorénavant concernés. « La prime s'appliquera à l'achat d'un véhicule neuf mais aussi, et c'est nouveau et très important, à l'achat d'une voiture d'occasion récente », indique Nicolas Hulot. Cette voiture d'occasion devra appartenir à la catégorie Crit'Air 0, 1 ou 2 – il y a six classes de véhicules en fonction de leurs émissions polluantes.

La prime à la conversion sera augmentée à 2 500 euros si la voiture de remplacement est électrique. Cette somme sera cumulable avec le bonus de 6 000 euros qui accompagne déjà l'achat d'une électrique.

Les ménages non imposables bénéficieront d'un avantage supplémentaire avec le doublement de la prime qui atteindra 2 000 euros. Dans ce cas de figure, elle concernera aussi les propriétaires de die-



La prime s'appliquera aussi – c'est une première – pour l'achat d'un véhicule d'occasion récent. PHOTO PQR

sel antérieurs à 2006.

À première vue, ce système, qui s'ajoute à celui du bonus-malus issu du Grenelle de l'environnement, souffre de la même tare congénitale que ses devanciers : il est clair comme du jus de boudin.

Néanmoins, il va dans le sens d'une plus grande efficacité. Les ménages qui roulent dans des véhicules anciens n'ont généralement pas les moyens de s'acheter du neuf – même avec les primes. En incluant l'achat d'une voiture d'occasion dans le champ des possibles, le gouvernement entend rendre accessible à tous le remplacement d'une voiture hors d'âge.

Ce sont notamment les travailleurs du quotidien qui sont visés, ceux qui sont éloignés de leur lieu de travail par les prix du foncier et de l'immobilier. Mais tant qu'il n'y aura aucune politique publique digne de ce nom en la matière, on ne traitera toujours pas le problème à la source.

J.-D. R.

Des contrats aidés

GERMINAL PEIRO, JEAN-LUC GLEYZE,
XAVIER FORTINON, PIERRE CAMANI
ET JEAN-CLAUDE LEBLOIS (1)

Au cœur de la pause estivale, le 9 août, le gouvernement a pris, sans étude ou évaluation véritable, ni concertation préalable, la décision de supprimer les contrats aidés destinés aux entreprises et de restreindre ceux réservés à l'État, aux collectivités locales et à certaines associations. Aussi, tandis que les contrats uniques d'insertion (CUI) ne pourront plus être signés dans le secteur marchand, les contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE) du secteur non marchand seront strictement limités à certains domaines.

Cette décision, dont les Françaises et les Français les plus fragiles sont les principales victimes, est incontestablement un mauvais coup porté aux associations et aux collectivités locales (Départements et communes), signataires de nombreux contrats de travail de ce type. Elle est, de manière générale, préjudiciable à la vitalité de nos territoires ruraux, permise par la richesse du tissu associatif et par l'initiative publique.

Si les contrats aidés ne sont pas exempts de tout reproche, ils ont toute fois, depuis plus de trente ans, fait la preuve de leur pertinence économique et sociale dans le secteur public. Ils se sont même avérés bien moins coûteux et plus efficaces pour la création d'emplois que de nombreux autres dispositifs beaucoup plus dispendieux.

La fin brutale des contrats aidés va faire peser sur le budget des collectivités et des associations de lourds coûts. À terme, le gouvernement ne nous laissera plus beaucoup de choix : soit dégrader la qualité du service public, soit le faire payer aux contribuables, et, souvent, les deux à la fois. Les logiques gestionnaires imposées par Bercy font fi des difficultés du quotidien auxquelles les citoyennes et citoyens tentent de faire face, des réalités concrètes que nous vivons.

Les contrats aidés, ce sont ces milliers de personnes éloignées de l'emploi qui, grâce à ce dispositif, (re)prennent pied dans le monde du travail et (re)trouvent une utilité sociale. Ce sont non seulement des personnes aux parcours professionnels souvent heurtés qui perdront l'opportunité d'une réinsertion professionnelle mais aussi nos concitoyens parmi les plus fragiles qui pâtiront de cet abandon de l'État.

Beaucoup d'entre eux sont employées dans des collectivités de taille petite et moyenne, particulièrement en milieu rural, pour prêter main-forte aux agents territoriaux, au service des écoles ou de la voirie, par exemple. Dans ces petites communes, chaque poste est pourtant un progrès, un acquis précieux. Dans nos départements, nombreux ont été les témoignages dramatiques de personnes touchées. Du jour au lendemain, les contrats aidés n'ont pas été renouvelés, du jour au lendemain, des employés ont été tout simplement « mis sur le carreau ».

Les conséquences d'une telle suppression se font déjà sentir dans certains établissements scolaires. Elles seront catastrophiques dans le secteur sanitaire et social également, notamment au sein des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) ainsi que dans le secteur – principalement associatif – de l'aide à domicile. Ces structures, maillons pourtant essentiels de la solidarité vis-à-vis de nos aînés, se retrouvent petit à petit étranglées par le désengagement de l'État.

Alors, les uns et les autres feront sans doute appel au financement des Départements, chargés des solidarités et de l'action sociale à l'échelle de leur territoire. Or, nos col-

lectivités sont elles-mêmes aux prises avec la hausse continue des dépenses des allocations individuelles de solidarité (RSA, APA, PCH) qui grèvent leur budget. Est-il nécessaire par ailleurs de rappeler les multiples autres motifs d'inquiétude voire d'exaspération des élus locaux, victimes notamment de la baisse des dotations de l'État ?

La recette froide de Bercy descend brutalement sur nos communes, nos départements, nos régions et risque d'aggraver encore les fractures que nous tentons

de résorber chaque jour. Nous, présidents de Départements de gauche, lançons aujourd'hui l'alerte : c'est le service public et le lien social qui sont aujourd'hui mis à mal. Ils sont pourtant les seuls biens de celles et ceux qui n'ont rien.

Nous en appelons solennellement au gouvernement afin qu'il gèle sa décision et prenne le temps d'étudier la situation. Nous, Départements, sommes prêts à évaluer cette politique et à chercher les moyens de l'améliorer, voire de contribuer à la réflexion autour de nouvelles politiques alliant proximité, insertion et formation professionnelle.

(1) Respectivement présidents des conseils départementaux de la Dordogne, de la Gironde, des Landes, du Lot-et-Garonne et de la Haute-Vienne.

Les
conséquences
se font déjà
sentir dans
certains
établissements
scolaires

Alain Rousset : « Un pays décentralisé se réforme »

CONSEIL RÉGIONAL

Le président de Nouvelle-Aquitaine reste un fervent militant de la décentralisation

L'objet n'a pas encore de nom mais il compte déjà des adhérents : universitaires, chercheurs, syndicalistes, chefs d'entreprise... Soit cette société civile qu'Alain Rousset aime fréquenter et mettre en avant sur ses listes aux régionales. Le président de la Nouvelle-Aquitaine a donc décidé, pour cette rentrée, de lancer son club de réflexion autour du rôle de la région dans la vie politique, économique et sociale du pays.

L'été n'a pas changé Alain Rousset. Il reste persuadé que la réforme viendra du territoire et pas des ministères. Sa formule est rodée : « Un pays décentralisé se réforme, un pays centralisé fait la révolution ». Cela sonne comme un rappel à Emmanuel Macron, dont il peut se sentir proche sur beaucoup de points et pour lequel il a voté dès le premier tour de la présidentielle, mais chez lequel il ne devine pas une forte ardeur décentralisatrice. Voire décèle, au contraire, une tentative de reconcentrer certains pouvoirs ou certaines délégations à Paris.



Pas contre la loi travail

Hier matin, pour sa conférence de presse de rentrée, Alain Rousset a donc rappelé les fondamentaux de sa politique en Nouvelle-Aquitaine. Pour lui, l'initiative doit partir du territoire et de la petite et moyenne entreprise, là où se créent le plus d'emplois. « Le couple PME/Région fonctionne parfaitement », assure-t-il.

Dans un entretien accordé à « Sud Ouest », il précise que, s'il était encore député, il n'aurait pas voté contre la loi travail. « De toute façon, avec une Marine Le Pen à 35 %, je n'ai pas envie de prédire l'échec de ce gouvernement. Mais il ne faut pas confondre vitesse et précipitation, comme on l'a vu avec les emplois aidés. Je le dis d'autant plus aisément que je n'ai jamais été un fer-

Alain Rousset, hier matin, pour sa conférence de presse de rentrée à la Région Nouvelle-Aquitaine PHOTO STÉPHANE LARTIGUE

vent partisan de cette mesure. »

Pour Alain Rousset, le vrai problème des entreprises « n'est pas de licencier mais de recruter ». Il cite en exemple une fonderie d'Ussel, en Corrèze, qu'il a récemment visitée, qui cherche à recruter 30 salariés et ne trouve personne. Tout passe, selon lui, par la formation et l'apprentissage. Il va d'ailleurs inaugurer trois nouveaux CFA et poser la première pierre d'un nouvel établissement, le 16 octobre, à Tarnos (40).

La Région s'est également engagée avec enthousiasme dans le plan 500 000 formations, l'une des dernières initiatives du quinquennat

Hollande, en faveur de qui Alain Rousset persiste à plaider l'acquiescement, au moins pour circonstances atténuantes, et prévoir la réhabilitation.

Réconcilier PS et entreprise

C'est aussi ce lien avec l'ancien président qui explique en partie son choix de rester au PS. Fidélité et pragmatisme politique pour éviter une tempête au sein de sa majorité régionale, surtout au moment où son opposition de droite et du centre laisse apparaître quelques dissensions. Il n'y aura rupture, prévient-il, que si le PS décide de courir derrière Mélenchon.

Comme Sisyphe avec son rocher, Alain Rousset œuvre pour la réconciliation du PS avec l'entreprise, « le squelette de notre économie », dont il veut faire le fer de lance de la décentralisation, dans le sillage de François Mitterrand et Gaston Defferre. Sans oublier l'Europe. Bref, un parti social-démocrate dans l'héritage assumé de Jacques Delors.

Alain Rousset réaffirme son appartenance à la gauche. Une gauche « qui accompagne ceux qui créent, et protège ceux qui souffrent ». Et qui s'indigne des pratiques de certains patrons. « L'usine GM & S a besoin de quelques millions pour survivre et ses ouvriers apprennent que Carlos Ghosn transfère 17 millions au Luxembourg. Comment voulez-vous ne pas partager leur colère ? »

Benoît Lasserre

Plus que jamais pro-LGV

Alors que s'ouvrent, ce mardi, les Assises de la mobilité, Alain Rousset a bien sûr évoqué son autre cheval de bataille, la prolongation de la ligne à grande vitesse, de Bordeaux à Toulouse, et vers l'Espagne. Avec son homologue d'Occitanie, Carole Delga, ainsi que les deux présidents des métropoles de Bordeaux et Toulouse, Alain Juppé et Jean-Luc Moudenc, il a récemment dîné avec la ministre des Transports, Elisabeth Borne, qui confirme que le gouvernement préfère donner la priorité à la rénovation du réseau. Un problème que connaît bien la Nouvelle-Aquitaine, où SNCF-Réseau a programmé plus d'1,1 milliard d'euros d'investissements d'ici à 2030.

Faute de financement pour la prolongation de la LGV, les quatre présidents ont avancé des propositions comme utiliser le grand emprunt car une LGV est un investissement d'une centaine d'années, sans oublier les financements européens. La Nouvelle-Aquitaine s'est portée volontaire pour l'expérimentation d'une nouvelle écotaxe. Le lobbying des quatre présidents semble en tout cas porter jusqu'à l'Élysée où, selon Alain Rousset, Emmanuel Macron souhaiterait les recevoir.

Les dossiers de la rentrée

PRÉFET Permis de conduire, migrants, contrats aidés ou niveau d'eau potable. Pierre N'Gahane a fait, hier, le point sur l'actualité chaude du département

Hier matin, le préfet, Pierre N'Gahane, entouré des représentants de la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection de la population (DDCSPP), de la Direction départementale du travail (DDT), de la gendarmerie et de la police, a fait un point sur les dossiers d'actualité de la Charente. Et partagé la feuille de route du président de la République qui a réuni les préfets le 5 septembre, les invitant à renforcer « la déconcentration des territoires ». À ne pas confondre avec la décentralisation précise le préfet. « Il faut reprendre l'initiative dans les territoires, quitte à pousser les lignes si c'est nécessaire », assure le représentant de l'État. Avec, à la clé, plusieurs consultations sur le territoire ainsi que des états généraux de l'alimentation (circuits courts, questions écologiques, etc.) et des assises de la mobilité.

1 Des titres de circulation dématérialisés

À partir du 29 septembre, les guichets de la préfecture ouverts au public ne délivreront plus de permis de conduire. La même disposition sera prise pour les cartes grises à partir du 1^{er} novembre. Cette démarche s'inscrit dans une dynamique de dématérialisation des titres de circulation. Cette réforme, lancée en juin 2015, doit permettre aux services de l'État de se concentrer sur leur cœur de métier, en l'occurrence la lutte contre la fraude des documents administratifs.

Pour les populations les plus en difficulté ou n'ayant pas d'accès in-

termet, un réseau de partenaires a été mis en place comme les garagistes, les auto-écoles ou encore les Maisons de services au public (MSAP). La préfecture disposera toujours d'un point numérique et le personnel sera disponible pour toute question. Seule la conversion des permis étrangers reste à la charge des guichetiers. Au total, 4,5 postes d'agents devraient disparaître en 2017.

Par ailleurs, il est rappelé que toutes ces démarches sont gratuites même si des sociétés commerciales proposent ce service moyennant finances sur Internet.

2 Trente migrants découverts en dix jours

Après la découverte de 13 migrants dans un camion frigorifique sur le parking du Relais routier de Barbezieux, le 4 septembre, deux autres convois du même genre ont été démasqués. Le premier, le 10 septembre à Champniers. Comme à Barbezieux, c'est le conducteur de l'ensemble routier qui a alerté les gendarmes après avoir entendu des bruits. Enfin, mardi, c'est lors d'un contrôle inopiné de la police à La Couronne que 13 autres Irakiens ont été découverts. Tous cherchaient à regagner l'Angleterre et ne souhaitent pas demander l'asile à la France. Le préfet a donc pris des arrêtés pour leur signifier leur obligation de quitter le territoire dans un délai d'un mois. Sauf pour un mineur isolé lors du premier convoi qui a été pris en charge par le Département.

3 La situation des centres d'accueil et d'orientation

La Charente dispose de 180 places en centres d'accueil et d'orientation. Seules cinq places sont disponibles



Hier matin, le préfet, entouré des représentants de la DDCSPP, DDT, gendarmerie et police, a fait un point sur les dossiers de cette rentrée 2017. PHOTO H.L.R.

aujourd'hui. Malgré tout, 82 personnes devraient quitter ces structures : dix qui ont été déboutés définitivement de leur demande d'asile, 32 qui ont fait des demandes dans d'autres pays et 40 qui ont été régularisées.

4 Eau potable : l'appel à la vigilance

Malgré le temps pluvieux de ces derniers jours, les ressources en eau sont toujours critiques en Charente. Les côtes d'alerte pour les barrages sont pratiquement atteintes et la question de l'apport en eau potable reste une préoccupation pour le préfet, alerté par certains syndicats du département. Plusieurs captages d'eau potable sont sous haute surveillance (Châteauneuf par exemple). La vigilance reste donc de mise. Même si aucun arrêté en ce sens n'a été pris, le préfet en appelle à la conscience collective et à une « utilisation économe de l'eau ».

Marie Fauvel et Hélène Rietsch

Contrats aidés : « des marges de manœuvres très faibles »

Interrogé sur la réduction drastique des contrats aidés qui touche particulièrement certaines collectivités, le secteur associatif et social, le préfet ne cache pas « que les marges de manœuvres sont très faibles ». Et ce dans le contexte global du budget de l'État qui relève de la loi de finances de 2017. « Nous sommes passés de 435 000 contrats aidés en 2016 à 280 000 en 2017 dont les deux tiers ont été consommés au premier semestre avec une rallonge de 40 000 contrats, soit 320 000 », rappelle le préfet. Au-delà des priorités du gouvernement, qui portent sur l'Éducation nationale (les assistantes vie scolaire pour l'accompagnement du handicap) et l'aide d'urgence sanitaire et sociale, le préfet assure qu'il fera « particulièrement attention en milieu rural aux collectivités en situation de fragilité financière », avec une priorité pour « tout ce qui relève du périscolaire en milieu rural et moins rural », le chômage des jeunes, longue durée et des seniors. Hier soir, Pierre N'Gahane devait rencontrer le monde associatif. Celui-ci « souffre depuis de nombreuses années. Le modèle économique n'est pas forcément le bon. Il faut se réinterroger sur les outils et les moyens. Nous sommes peut-être à un tournant », ajoute le préfet. Que deviendront les personnes qui ne voient pas leur contrat renouvelé ? « Des dispositifs d'accompagnement individuels vont être mis en place. Notre levier c'est la formation professionnelle. Le gouvernement a dédié une enveloppe de 15 milliards sur cinq ans », souligne Pierre N'Gahane.

Le Team Charentes Triathlon n'est pas coulé

SPORT Après l'arrêt de Stéphane Marsaudon, le club repart sur de nouvelles bases

DIDIER FAUCARD
d.faucard@sudouest.fr

À u cœur de l'été, l'information avait secoué le Team Charentes Triathlon. Le président historique et fondateur du club, Stéphane Marsaudon, annonçait sa démission, reflet d'un « ras-le-bol » notamment face à un certain nombre de contraintes (« Sud Ouest » du 22 juillet).

« Pour nous, cela n'a pas été une surprise. Cela faisait un moment qu'il parlait d'arrêter, qu'il avait envie de passer le relais. Cette fois, c'était officiel », indique Hélène Simondon, ici porte-parole du club. Reste que l'ancien président accompagnait cette annonce d'un certain nombre de conséquences : fin de la section sportive au lycée Jean-Monnet, de l'école de triathlon, de la section Élite. De quoi, alors, se poser des questions sur l'avenir du club.

Une nouvelle vision

« Nous avons le choix : partir aussi ou rester. Mais il était trop facile de quitter le club et de le laisser mourir, alors nous avons préféré essayer de le faire perdurer. En fait, il y a eu une vraie remobilisation de la part de tout le monde », poursuit la jeune femme. Un sursaut bienvenu pour éviter que ce qui a été fait pendant dix ans ne soit anéanti. « C'est un vrai travail d'équipe. De toute façon, c'était tous ensemble ou personne », insiste Hélène Simondon. Des membres se sont ainsi positionnés pour mettre en place un nouveau bureau qui sera désigné lors



« Nous voulons essayer de mettre en place un état d'esprit de groupe, que chacun se sente impliqué et participe », explique Hélène Simondon, porte-parole du club.

de la prochaine assemblée générale (1).

Mais attention, s'il y a eu mobilisation pour sauver le club, ce n'est pas pour faire la même chose qu' auparavant. Même si les continuateurs sont très loin de cracher sur ce qui a été fait. « Stéphane a fait du bon boulot, c'est indéniable. D'ailleurs, nous sommes en bons termes avec lui. Il nous a même donné des conseils sur certains points, même s'il ne fait plus partie du club », précise-t-elle.

Simplement, la façon de voir les choses et de concevoir le fonctionnement du Team Charentes Triathlon a changé. Ainsi, tout l'aspect élite va disparaître. « Il y aura bien une équipe homme et une équipe femme qui pourront participer à des compétitions mais pas dans un

championnat structuré comme avant. L'idée est vraiment de faire du sport avant tout pour se faire plaisir. Il y aura deux licences, une loisir et une compétition, mais vraiment rien ne sera imposé. Peut-être qu'à l'avenir, si nous avons des résultats suffisants, on pourra revenir au niveau national mais ce ne sera pas dans l'immédiat, ni une obsession. »

L'école de triathlon en sommeil

Autre grand changement, l'école de triathlon est, elle aussi, pour le moment mise en sommeil. « On ne pouvait pas s'engager à prendre des enfants sans avoir la certitude de pouvoir s'en occuper correctement. » L'idée est donc de repartir de la base, d'avancer tranquillement mais sûrement. « Nous voulons essayer de mettre en place un état d'es-

prit de groupe, que chacun se sente impliqué et participe. Dans cette optique, nous allons, par exemple, faire, les 23 et 24 septembre, un déplacement club, hommes et femmes, à Biscarosse », poursuit Hélène Simondon. De quoi vous souder un groupe.

Depuis le changement, les événements ne se sont pas trop mal passés. Le triathlon de Cognac, en août, s'est parfaitement déroulé (il aura lieu l'année prochaine le 26 août), le club conserve l'organisation du trail de Grand Cognac à Saint-Brice (28 janvier) et le forum des associations a permis de récupérer une vingtaine de membres. De quoi être confiant dans l'avenir.

(1) Elle aura lieu le 10 octobre à 19 heures à La Salamandre.

La BA 709 a célébré les as de l'aviation

ARMÉE La Patrouille de France a participé à cette cérémonie du souvenir de la Grande Guerre

On les appelle les as. Pour mériter ce titre, un aviateur doit être crédité de cinq victoires aériennes homologuées. Ces héros, considérés à l'époque comme des « chevaliers du ciel », étaient à l'honneur d'une cérémonie organisée hier sur la base aérienne 709 de Cognac-Châteaubernard. En effet, l'armée de l'air a fait de 2017 l'année de commémoration des As de la Première Guerre mondiale.

La date n'est pas symbolique mais tient plutôt à la présence d'une formation mythique : la Patrouille de

France. Les Alpha Jet étaient en effet dimanche à Angoulême pour le Circuit des remparts. Ils sont revenus à Cognac pour l'occasion, offrant, hier après-midi, un dernier spectacle dans le ciel charentais.

À terre, la base a notamment invité les anciens combattants, le personnel réserviste, les collaborateurs bénévoles et les référents défense des établissements scolaires. Sur le bitume, les militaires se sont disposés de manière à créer une photo hommage où est affiché le message : « BA709 : les As ».



Les militaires ont créé cette photo pour rendre hommage aux aviateurs de la Première Guerre mondiale. PHOTO D. PUJO / ARMÉE DE L'AIR

Raby-Barboteau à nouveau débouté

SEGONZAC L'ancienne association gestionnaire de la maison de retraite a perdu vendredi devant le Conseil d'État

L'Ephad Raby-Barboteau, loin du calme que devrait afficher cette maison de retraite, est au centre d'une bataille juridique, dont le dernier acte s'est joué vendredi.

Le Conseil d'État a rejeté les prétentions de l'ancienne association gestionnaire. La première fois, c'était en juin dernier. Un recours en référé avait été déposé devant le tribunal administratif pour annuler la délégation de service public (DSP) commandée par la mairie de Segonzac. Mais les juges de Poitiers l'avaient rejeté.

« Nous irons jusqu'au bout »

Ainsi, l'ancienne association gestionnaire s'est pourvue en Cassation pour faire admettre qu'il y avait urgence à examiner la situation. Dans sa décision du 15 septembre, le Conseil d'État rejette une nouvelle fois les prétentions de l'association Raby-Barboteau. « Nous sommes un peu surpris de cette décision », commente à chaud le président Pierre Audemart. « Mais nous irons jusqu'au bout car nous sommes sûrs de nos droits. »

Car une autre procédure existe devant le juge administratif. Indépendamment de l'urgence, l'affaire doit être tranchée sur le fond. L'association Raby-Barboteau avait reçu, en avril, le soutien de l'Agence régionale



L'Ephad est en proie à une bataille judiciaire depuis des mois. ARCHIVES J.G.

de santé (ARS) et du Département : selon eux, c'est bien à la structure de gérer la maison de retraite.

À l'inverse, la municipalité de Segonzac estime que la DSP était nécessaire, et que la société exploitant l'Ephad (Philogeris), doit rester en place. En attendant, Véronique Marendat parle d'une « situation irrationnelle, particulièrement honteuse » : « Depuis février, Philogeris n'est payée ni par le Département ni par l'État, fait valoir la maire. Cette société a choisi d'héberger gracieusement huit personnes ayant droit à l'aide sociale. »

Ainsi, il existe même une autre action judiciaire en cours : Philogeris et Segonzac ont attaqué l'arrêté de l'ARS et du Département donnant l'autorisation d'exercice à l'association.

Un micmac qui dure depuis maintenant un an.

Jonathan Guérin

De nouveaux chants et de la confiance



La chorale des Hospitaliers et son chef de chœur Jeanne-Melaine Bonfils (1er rang, 5e à partir de la gauche). PHOTO SANDRA BALIAN

Avant de reprendre leurs quartiers à l'église Saint-Martin de Cognac, les membres de la chorale des Hospitaliers ont tenu leur assemblée générale au centre hospitalier intercommunal de Cognac, mardi 12 septembre en présence de leur chef de chœur, Jeanne-Melaine Bonfils.

On taira le programme de la saison 2017-2018 pour préserver l'effet de surprise aux futurs spectateurs.

On peut toutefois annoncer que les concerts seront donnés d'avril à juin, laissant ainsi aux choristes une phase d'apprentissage plus longue. De l'assiduité et de la confiance seront les maîtres mots de cette saison qui s'annonce. Jeanne-Melaine Bonfils s'est voulu rassurante : « Il faut apprendre à vous faire confiance. Le stress c'est uniquement un problème de con-

fiance. En concert, il faut juste chanter pour le plaisir des autres. Faites-moi confiance ! ». Si la chorale recherche avant tout des ténors et des basses, les femmes demeurent bienvenues. Horaires : mardi de 18 h 30 à 20 heures. Cotisation annuelle 60 €.

Sandra Balian

Contact : 05 45 82 20 83, 06 74 04 16 56.

Le pain du four local au cœur de la fête

MESNAC Le ciel maussade a un peu plombé l'ambiance de la fête du pain dimanche dernier. La brocante a été peu fréquentée ; le marché artisanal a attiré une dizaine de stands ; la restauration et la buvette ont pâti d'une fraîcheur malvenue. Et même les superbes miches, cuites au four ancestral de Pain perdu, remis en chauffe depuis le début de la semaine, ont eu du mal à trouver preneur en cours de matinée. Mais, à l'approche de midi, les ventes ont redémarré ; l'ambiance est devenue plus sereine, toujours familiale, propice aux rencontres de connaissances et aux échanges d'amabilités. Autrement dit, tout ce qui fait la saveur des jours, tout comme le bon pain.



Les miches de la Fête du pain cuites au four de Pain perdu (au fond). PHOTO PIERRE BARRETEAU

La soirée interactive de Guillaume Meurice

CHERVES-RICHEMONT La deuxième saison de l'Abaca a été magistralement lancée samedi dernier : salle pleine à ras bord, 600 personnes ravies, et un artiste souriant et virevoltant, Guillaume Meurice, au top de sa forme. Dans un contexte de réactivité et d'expressions fortes, chacun en a pris pour son grade : les politiques et les syndicalistes, les



Festi'Classique : un duo talentueux pour le dernier concert. PHOTO SÉVERINE CALLÉ

pauvres comme les nantis, les amateurs de Facebook tout autant que les intégristes de tous bords. Sous le masque de Xavier, un communicant arriviste, à la « sincérité » démagogique, Guillaume Meurice a embarqué le public dans un processus d'autodérision, avec une dose d'humour va-chard, et un appel au bon sens le plus élémentaire. Pour la municipalité, Alain Riffaud en tête, cette belle soirée a mis en valeur l'Abaca, et peut être le tremplin pour une saison de haute volée.



Guillaume Meurice à l'issue de son spectacle à l'Abaca. PHOTO PIERRE BARRETEAU

Festi'Classique : « six concerts complets »

JARNAC Jeudi dernier, la maison Courvoisier à Jarnac accueillait le

dernier concert de Festi'Classique. « Festi'Classique 2017 sera un bon cru. Six concerts, six concerts complets. Je rends hommage au public, à la presse, à tous nos mécènes, au partenariat avec Grand Cognac, nous ne demandons aucune subvention », confiait Jacques Baclet, qui, avec Anne-Marie Molinié, sont les pionniers du festival. Plus d'une centaine de mélomanes ont vibré jeudi soir avec un programme exceptionnel « à la découverte des opéras de Mozart », joué par Étienne Kippelen, compositeur, musicologue, pianiste, professeur à l'université d'Aix-Marseille, qui a mis son talent d'orateur au service du public en présentant les œuvres interprétées afin d'offrir aux mélomanes une écoute différente de la musique. Il était accompagné par Benjamin Mayenobe, « baryton chez Mozart » pour un soir, nommé Révélation artiste lyrique Adami en 2012, et Révélation lyrique du Pacific Music Festival de Sapporo au Japon en 2016.

Le public a pu apprécier des extraits de « La Flûte Enchantée », de Don Giovanni », des « Noces de Figaro », de « La Fina Giardiniera », de « Così Fan Tutte », avant de rencontrer les artistes lors du cocktail de clôture offert par la Maison Courvoisier.